

# Lay Nouvelles

Saint Christophe

Magazine municipal  
Numéro 16  
Mars 2025



RECONNAISSANCE  
AUX 124 SOLDATS AMERICAINS  
MORTS POUR LA LIBERATION  
DE LAY SI CHRISTOPHE

## LE MOT DU MAIRE



Chères Layennes, chers Layens,

Nous venons à peine de tourner la page de 2024, que 2025, dernière année pleine de notre mandat, est déjà bien engagée.

2024 a été une année très riche en événements et manifestations de tout genre qui furent de belles réussites collectives. Et c'est, comme toujours, grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles qu'elles ont pu se réaliser dans de bonnes conditions. Je les en remercie bien sincèrement. La plus belle récompense a été l'enthousiasme du public participant.

Ainsi :

2024, année olympique, belle parenthèse nationale, a eu le mérite de nous rassembler quelque temps. En avant-première à Lay-Saint-Christophe avec Lay JOP (Jeux Olympiques et Paralympiques) nous avons vécu une semaine, fin mai, riche en sport pour tous. Différentes manifestations ont été organisées par la mairie en lien avec les écoles et l'IRR (Institut Régional de Réadaptation). Les témoignages de deux athlètes handisports médaillés d'or en ont été le point d'orgue.

La libération de LSC le 23 septembre 1944, par les troupes du Général Patton, est une page importante de la vie de notre village, nous nous devons d'en commémorer, respectueusement et solennellement, son 80<sup>e</sup> anniversaire. Pour cette occasion nous avons eu l'honneur d'accueillir de nombreuses personnalités dont Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, mais aussi pour la première fois dans notre commune Madame la Consule Générale des Etats-Unis d'Amérique. Un moment très émouvant et inoubliable.

Dans le cadre de nos projets en 2025 :

La rénovation de l'aile droite de la Mairie, futur "Bâtiment des Services", n'aurait jamais pu avoir lieu sans le soutien financier des Services de l'Etat, de la Région Grand Est, du Département, et de l'Agence de l'Eau. Vous trouverez dans cette gazette le montant exact des subventions engagées par les différents acteurs. Je les en remercie.

La maison médicale devrait voir le jour à la fin de cette année, courant 2026 au plus tard. Pérenniser l'offre de soins pour nos concitoyens reste une de nos principales préoccupations.

Et enfin la phase diagnostic pour la rénovation énergétique de l'école maternelle Charlemagne est lancée dès cette année avec une réalisation au plus tard sur 2026.

Je vous souhaite bonne lecture de ce Lay Nouvelles.

**Patrick MÉDART**

Maire de Lay-Saint-Christophe



Devoirs faits .....	3
Layens méritants .....	4, 5
Réhabilitation d'un bâtiment communal en « Maison des services» .....	6
Réhabilitation Maison des services : un projet = un financement .....	7
Ville à 30 : Étude de sécurité des déplacements et de réorganisation des circulations motorisées .....	8, 9
« Vivre les Jeux » à Lay-Saint-Christophe : La semaine JOP du 27 mai au 1 <sup>er</sup> juin 2024.....	10 à 12



L'année 2023-2024 vécue par le Conseil Municipal des Enfants.....	13, 14
Et c'est reparti pour un nouveau Conseil Municipal d'enfants.....	14



2024 - 80 <sup>e</sup> anniversaire de la Libération de la France .....	15 à 19
La liberté retrouvée : Les rendez-vous culturels du 80 <sup>e</sup> anniversaire .....	20 à 22



NATURA 2000 .....	23 à 25
Sécurisation du Plateau de Malzéville .....	25
Zoom : Evolution de la parcelle 34 .....	26, 27
Maisons fleuries.....	28, 29
Sauvons notre figuier ! .....	29
Le verger .....	30
Le frelon asiatique .....	30



Comité de jumelage Lay-Saint-Christophe/Steinach.....	31
Panorama des associations.....	32 à 35



## Devoirs faits

Depuis mars 2024, un accompagnement aux devoirs est proposé à l'ensemble des élèves scolarisés à l'école élémentaire, à condition qu'ils soient inscrits au périscolaire.

L'objectif est de permettre aux enfants de travailler dans un lieu calme, les lundis et jeudis de 16h45 à 17h30. Les enfants inscrits à ce dispositif, sans surcoût pour les familles, sont surveillés, accompagnés et aidés si besoin par des bénévoles.

Ces bénévoles accueillent avec bienveillance les enfants qui le souhaitent.

Elles sont sept à se relayer pour assurer la présence effective de trois personnes auprès des 38 enfants inscrits, après un temps de détente entre la fin des cours et le début des devoirs.

Voici quelques réflexions des enfants et des bénévoles :

- Naomé (CE2) : « C'est trop bien, ça nous aide et nous laisse du temps pour jouer à la maison. »
- Louise (CE2) : « Des fois, les parents ne nous font pas confiance et nous font refaire les devoirs : c'est horrible. » Louise travaillait très efficacement quand j'ai recueilli ses impressions.
- Cléopée (CM2) : « J'aime bien, on nous laisse faire en autonomie et ça arrange les parents. »
- Capucine (CM2) : « À la maison, on est tranquille, juste une petite révision par les parents pour vérifier que tout est bien fait. »

Diane Marchal et Martine Wolf, bénévoles, ajoutent qu'elles viennent à chaque fois avec bonheur et qualifient l'expérience de ressourçante. Elles se considèrent comme une interface intéressante entre l'école et les parents : les enfants ne ressentent pas de pression et sont disponibles et volontaires.

Je remercie Élisabeth Lausch, Françoise Prigent et Ève Ramage qui assurent le créneau du lundi, ainsi qu'Anne-Marie Arnould, Diane Marchal et Martine Wolf qui viennent le jeudi, et Fabienne Zegbib qui remplace les éventuelles absences.

Au total, l'expérience est enrichissante pour tous et mérite d'être poursuivie.

■ Marie-Laure PICHON

Les grands se mettent au travail.



Les plus grands en autonomie.



Travail de fluence avec le concours d'une bénévole.





## Layens méritants

Comme chaque année, à l'occasion de la cérémonie des vœux, plusieurs Layens sont mis à l'honneur. Ce fut le cas en 2024 et 2025.



Les Layens méritants de 2024.



Les Layens méritants de 2025.

### Evelyne et Jean-François Viriot

*Ce couple de Layens s'est engagé depuis longtemps dans la vie associative de notre commune.*



Evelyne tient des permanences à la bibliothèque depuis 2006, deux à trois fois par semaine. En 2018, elle en devient la responsable principale lorsque Janine Fiaux lui cède sa place. Accompagnée de cinq ou six personnes Evelyne choisit, achète, recense, couvre, crée des fiches, range, met à jour le site et assure des permanences.

En femme de devoir, elle a introduit Limédia à Lay-Saint-Christophe, même si elle préfère les livres papier. Entourée de ses amies bibliothécaires, Evelyne a été à l'origine de la « Nuit de la lecture » à Lay-Saint-Christophe. Pour son équilibre personnel, elle pratique le chant à Alaygro depuis sa création il y a 24 ans. Elle est également responsable de l'activité yoga de Lo Scuron -Don Calmet, qu'elle pratique aussi. « Un esprit sain dans un corps sain ».

Jean-François a rejoint l'association Lo Scuron et en a intégré le conseil d'administration en 1998. Il en est devenu trésorier en 1999 et a occupé ce poste jusqu'en 2004, date à laquelle il en est devenu le président pendant huit ans, avant d'en re devenir le trésorier. Il a activement participé à la fusion de son association avec le centre culturel Dom Calmet et est naturellement devenu... le trésorier de cette nouvelle association. Il anime l'activité scrabble et gère les activités taïchi et qi gong.

### Albert Conte

*Né à Lay-Saint-Christophe en 1931, Albert Conte a passé ses premières années à Pompey avant de revenir à Lay en 1941. Remarqué pour ses dessins scolaires, il est devenu l'élève du peintre Louis Guingot, inventeur du camouflage militaire, de 1945 à 1948. Après avoir poursuivi ses études et sa carrière professionnelle ailleurs, il s'est réinstallé à Lay en 1966.*



Depuis 1975, Albert Conte s'est investi dans la vie culturelle et sociale de Lay-Saint-Christophe et de la région Lorraine. Il a été trésorier de l'ADICL, a cofondé l'association Lo Scuron en 1976, et en a été président de 1979 à 1995. Sous sa direction, de nombreuses activités culturelles, sportives et festives ont été mises en place, comme des cours de poterie, de peinture sur soie et de dessin classique. Il a également repris l'organisation de la fête du 14 juillet en 1977.

Sur le plan social, il a été président de la Maison de Retraite de Nabécor à Nancy, président des Œuvres Sociales et de l'Entraide Protestante de Nancy, et a contribué à la création de l'EHPAD Les Sablons à Pulnoy. Il a également dirigé la rénovation du Foyer socio-éducatif Le Buisson Ardent au Haut-du-Lièvre en 1995.

Albert Conte est également connu pour ses nombreuses conférences, expositions et écrits, notamment sur Louis Guingot, contribuant ainsi à perpétuer la mémoire du peintre et à promouvoir Lay-Saint-Christophe.

### Yvette Authier

*Madame Authier a été une personne très active au sein de l'association de jumelage dès ses débuts, en 1976.*

Elle a d'abord secondé le premier président, monsieur Rollin, pour ensuite lui succéder à la présidence ainsi qu'à la trésorerie de cette association, de 1989 jusqu'en 1998. Monsieur et madame Authier ont été



de fidèles participants à toutes les manifestations du jumelage, où ils ont fait connaissance d'un couple d'habitants de Steinach avec qui ils ont eu des relations étroites et qui sont devenus leurs amis jusqu'à aujourd'hui.

Elle et son époux ont toujours répondu présents aux activités et échanges du jumelage. Qu'elle soit chaleureusement remerciée pour cette belle et longue fidélité !



### Marie-Pierre Blouet

Lors de la cérémonie commémorative du 8 mai, Anne-Marie Arnould et Catherine Delcambre ont rencontré Marie-Pierre Blouet, membre de l'association « US Memory Grand Est France », qui parraine des tombes de soldats américains au cimetière d'Épinal-Dinozé. Anne-Marie a montré à Marie-Pierre une plaque d'identification militaire (dogtag) d'un soldat américain, Edward James Rosso, trouvée dans un jardin local. Grâce à Marie-Pierre, la famille de ce soldat, blessé en 1944 et décédé en 2003, a été retrouvée et invitée à Lay-Saint-Christophe.

Suite à cette rencontre, la municipalité a décidé de parrainer la tombe d'un autre soldat, Edward Koziol, mortellement blessé près de Lay-Saint-Christophe et inhumé à Dinozé. Une plaque commémorative a été déposée sur le monument aux morts.



Grâce à Marie-Pierre, la commune a pu rencontrer la Consule Générale des États-Unis pour le Grand Est, Madame Yvonne Gonzales, et célébrer le 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Lay-Saint-Christophe de manière mémorable.

### Sylvain Huber et Mathéo Arcioni

Sylvain Huber, 28 ans et demi, travaille dans les espaces verts à l'ESAT Lanciot d'Houdemont. Depuis l'âge de 15 ans, il est impliqué dans la section des Anciens Combattants de Lay-Saint-Christophe, présidée par sa grand-mère, Madame Christiane Huber. Il participe à toutes les cérémonies patriotiques et aux enterrements des membres de la section, sou-

vent en tenue d'apparat. La présence d'adultes l'a motivé et rassuré dans son rôle bénévole. Sylvain a reçu le diplôme d'honneur de porte-drapeau de la Fédération.

Mathéo Arcioni, 18 ans, étudie la chocolaterie après des études en boulangerie-pâtisserie pâtisserie et suit actuellement une spécialisation en chocolaterie. Il a rejoint spontanément la section des Anciens Combattants de Lay-Saint-Christophe pour porter le drapeau et aider sa commune. Son grand-père et son père étaient bouchers à Lay. Le 8 mai 2021, il a remplacé le porte-drapeau titulaire, Bernard Lecrubier, victime d'un AVC.

Comme Sylvain, Mathéo est consciencieux, toujours ponctuel et fier de perpétuer le devoir de mémoire lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Nous les remercions de leur engagement.



Mathéo Arcioni (à gauche) de M. le Maire et Sylvain Huber (à sa droite).

### Catherine Delcambre

Catherine Delcambre fut remerciée pour son engagement dans les cérémonies patriotiques, notamment pour celles du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Lay-Saint-Christophe. Professeur d'histoire-géographie, elle a toujours vu l'enseignement comme une vocation, aidant ses élèves à exceller. En 2014, elle devient « correspondant défense » de la commune, une mission confiée à un conseiller municipal qui s'organise autour de trois axes : la politique de défense, le parcours citoyen et la mémoire et le patrimoine. Ce rôle lui permet de sensibiliser les jeunes générations au devoir de mémoire et à la solidarité.

Catherine a mené des recherches approfondies sur l'histoire des deux guerres mondiales à Lay-Saint-Christophe, permettant aux habitants de découvrir des récits marquants. Son travail rigoureux a contribué à une cérémonie émouvante et mémorable pour le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération. Son dévouement et son engagement sont salués par tous ceux qui la connaissent.

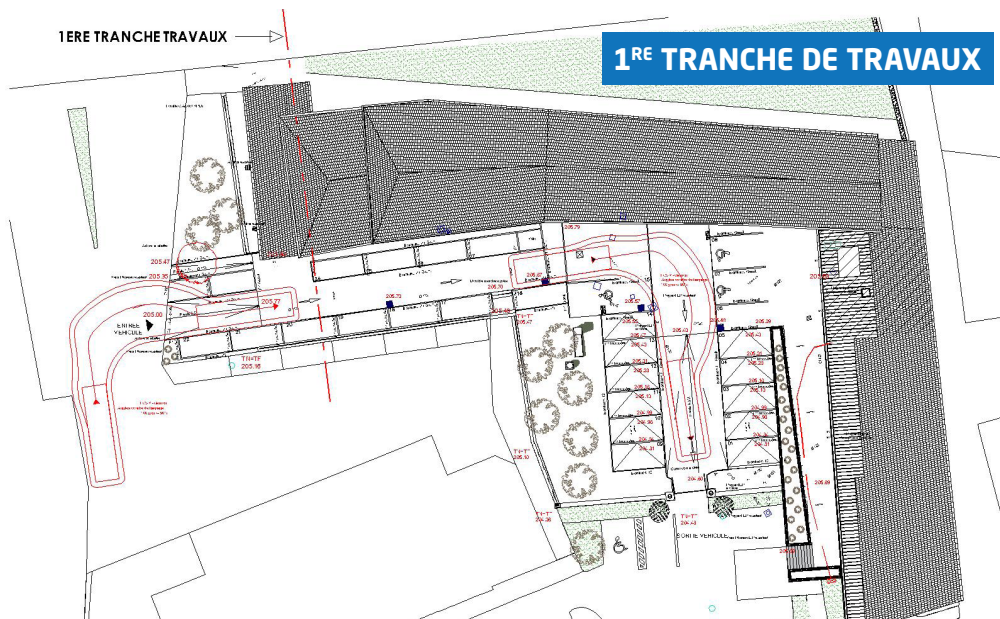




# Réhabilitation d'un bâtiment communal en « Maison des services »

## Point d'avancement

La première tranche de travaux, qui a nécessité la démolition du mur de clôture ouest, a démarré début octobre 2024 et se termine au cours du mois de février.



### TRANCHE 1

Elle comprend l'agrandissement de la chaufferie ainsi que l'aménagement d'un nouvel atelier technique en lieu et place de l'actuel.



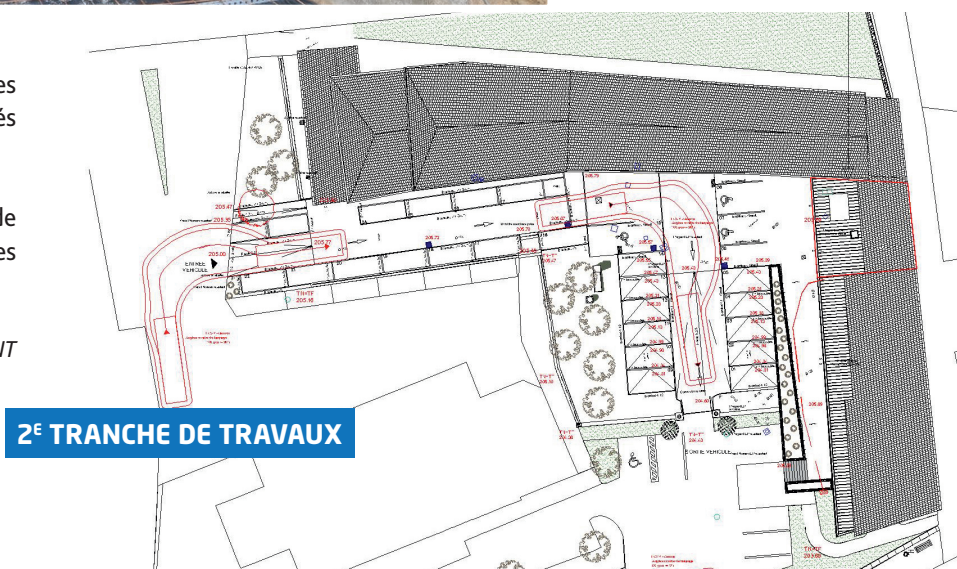
### TRANCHE 2

La seconde tranche de travaux, correspondant à la rénovation de l'ensemble de l'aile droite de la mairie, démarrera courant février 2025 par la démolition de la partie du bâtiment en jonction avec la mairie.

Les travaux de la 2<sup>e</sup> tranche ainsi que les aménagements extérieurs seront terminés courant mars 2026.

Parallèlement à ces deux tranches de travaux, le ravalement de l'ensemble des façades sera exécuté.

■ Grégor PRIGENT





# Réhabilitation Maison des services : un projet = un financement

Le premier coup de pioche a eu lieu ! Les travaux de réhabilitation du bâtiment communal adjacent à la mairie en maison des services ont démarré à l'automne 2024.

Nécessitant de préparer les nouveaux locaux des services techniques avant leur transfert, les travaux se concentrent dans cette première phase sur l'ancien garage situé à l'extrémité gauche de la mairie. Pour le bâtiment principal, il faudra attendre le printemps, lorsque les services auront déménagé.

Des travaux, un chantier et des factures ! Vous vous êtes forcément posé la question : mais comment la commune va-t-elle financer un tel projet ?

Eh bien, sachez que la commune n'est pas seule. Elle a fait appel à de nombreux partenaires qui ont répondu présents pour soutenir la réalisation d'un bâtiment partagé, multiservices, répondant aux objectifs de transition énergétique, en plein cœur du village.

Pour rappel, le projet représente un peu plus de 3 millions d'euros : 2,25 millions d'euros HT de travaux, 250 000 euros HT de maîtrise d'œuvre et de bureau de contrôle, et 500 000 euros de TVA.

## Voici le financement de ce projet :

TYPE DE RECETTES	ACTEUR	CARACTÉRISTIQUES	MONTANT en €
SUBVENTION	ETAT	FOND VERT transition écologique	888 055,00 €
SUBVENTION	ETAT	FOND VERT - renaturation	15 245,00 €
SUBVENTION	REGION	Amélioration du cadre de vie	100 000,00 €
SUBVENTION	REGION/ADEME	CLIMAXION	68 042,00 €
SUBVENTION	DEPARTEMENT	Appui aux projets territoriaux	177 611,00 €
SUBVENTION	AGENCE DE L'EAU	Etudes préalables	2 737,00 €
FCTVA	ETAT	Remboursement TVA	371 611,86 €
	CEE	Certificat économie énergie	13 500,00 €
EMPRUNT	COMMUNE	Emprunt communal	1 000 000,00 €
	COMMUNE	Reste à charge communal	375 342,98 €
	<b>TOTAL</b>		<b>3 012 144,84 €</b>

Comme vous pouvez le constater, les partenaires principaux sont au nombre de 4, avec plusieurs dispositifs activés pour chacun de ces acteurs.

L'État soutient le projet dans le cadre de son « fond vert » avec deux axes :

- Le premier est lié à la transition écologique dans les territoires. Il soutient la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités dans un objectif de réduction durable des consommations énergétiques. Une réduction de 40 % de la consommation est attendue !
- Le second est lié à la renaturation. Il soutient la dépermeabilisation des sols, qui se traduira ici par la mise en œuvre de pavés filtrants sur l'ensemble de la zone de stationnement.

La région agit par le biais de deux dispositifs également :

- Le dispositif de soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité, qui vise à maintenir des services à la population. Il se traduit dans nos travaux par la mise en œuvre d'une agence postale communale, le maintien des permanences de gendarmerie et de France Services, ainsi que le développement de l'offre culturelle et de loisirs par le biais des associations.
- Le second dispositif, CLIMAXION, est conjoint avec l'ADEME et soutient la rénovation énergétique du bâtiment en mesurant l'ampleur des réductions énergétiques et des rejets effectués.

Le département, au titre de son dispositif d'appui aux territoires, accompagne le projet dans sa démarche de cohésion territoriale et de transition écologique.

En complément, une partie de la TVA sera reversée à la commune par l'État. De plus, des CEE (Certificats d'Économies d'Énergie) sont attendus dans le cadre de la rénovation énergétique.

Enfin, pour boucler le financement, la commune a souscrit un emprunt et financera le reliquat en autofinancement, ce qui porte à 1,3 million d'euros le coût supporté par la collectivité.

La municipalité tient à souligner et à remercier la disponibilité des partenaires et le soutien apporté par ces derniers à la réalisation de ce projet.

■ Grégor PRIGENT

**climaxion**  
anticiper • économiser • valoriser

Financé par :





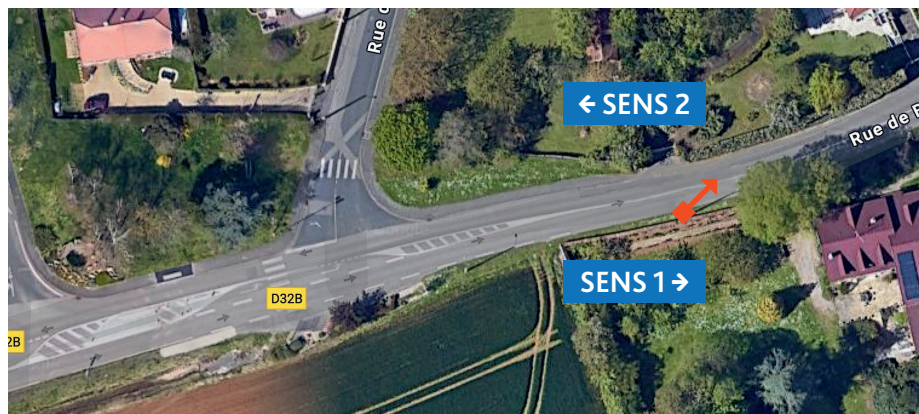
# Ville à 30 : Étude de sécurité des déplacements et de réorganisation des circulations motorisées

Préalablement à la mise en place de la « ville à 30 », la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et la commune de Lay-Saint-Christophe ont lancé une étude de sécurité des déplacements et de réorganisation des circulations motorisées, pilotée par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema). L'étude propose, entre autres, un diagnostic des conditions de déplacement des véhicules.

Pour ce faire, une campagne de mesures de vitesse, dont nous pouvons tirer de nombreuses informations, s'est déroulée sur trois ou quatre jours, selon la localisation des radars. Cinq radars ont été installés dans la commune.

- Rue de Bouxières-aux-Dames, juste après l'entrée de la commune,
- Rue d'Eulmont, après l'écluse afin de ne pas fausser les données liées aux ralentissements,
- Rue du professeur Montaut, juste après la sortie de la commune,
- Rue François Grandjean,
- Rue de Nancy.

## Rue de Bouxières-aux-Dames (12 au 15 décembre 2023)



- Véhicules comptabilisés dans les 2 sens confondus : 9 602
- Moyenne véhicules jour : 3 200
- Vitesse moyenne sens 1 : 40 km/h
- Vitesse moyenne sens 2 : 38 km/h
- Vitesse moyenne : 39 km/h
- V85\* : 46 km/h
- Vitesse maximale relevée : 79 km/h

\* Vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des véhicules.

## Rue d'Eulmont (12 au 15 décembre 2023)



- Véhicules comptabilisés dans les 2 sens confondus : 8 035
- Moyenne véhicules jour : 2 678
- Vitesse moyenne sens 1 : 46 km/h
- Vitesse moyenne sens 2 : 43 km/h
- Vitesse moyenne : 44 km/h
- V85\* : 52 km/h
- Vitesse maximale relevée : 86 km/h

\* Vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des véhicules.





## Rue Professeur Montaut (12 au 15 décembre 2023)



- Véhicules comptabilisés dans les 2 sens confondus : 8 068
- Moyenne véhicules jour : 2 689
- Vitesse moyenne sens 1 : 47 km/h
- Vitesse moyenne sens 2 : 48 km/h
- Vitesse moyenne : 47 km/h
- V85\* : 56 km/h
- Vitesse maximale relevée : 91 km/h

\* Vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des véhicules.

## Rue François Grandjean (30 janvier au 2 février 2024)



- Véhicules comptabilisés dans les 2 sens confondus : 7 300
- Moyenne véhicules jour : 1 825
- Vitesse moyenne sens 1 : 46 km/h
- Vitesse moyenne sens 2 : 48 km/h
- Vitesse moyenne : 47 km/h
- V85\* : 50 km/h
- Vitesse maximale relevée : 94 km/h

\* Vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des véhicules.

## Rue de Nancy (30 janvier au 2 février 2024)



- Véhicules comptabilisés dans les 2 sens confondus : 4 500
- Moyenne véhicules jour : 1 125
- Vitesse moyenne sens 1 : 52 km/h
- Vitesse moyenne sens 2 : 48 km/h
- Vitesse moyenne : 46 km/h
- V85\* : 46 km/h
- Vitesse maximale relevée : 96 km/h

\* Vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des véhicules.

## CONCLUSION

Le diagnostic réalisé sur la commune a permis d'évaluer les vitesses pratiquées, de faire le point sur les conditions de déplacement et d'établir une hiérarchisation des vitesses :

- 20 km/h pour le Chemin Blanc, rue de la Levée, chemin de Voivre, rue de la Gare et rue Antonin-Daum,
- 30 km/h pour l'ensemble de la commune hors axes visées ci-avant et ci-après,
- 50 km/h pour la rue du Professeur Montaut.

Ces différentes modulations de vitesses seront matérialisées par une signalisation horizontale et verticale.

La mise en œuvre de ces nouvelles modalités est prévue au cours de cette année. Les prochaines étapes consistent à valider le plan zone 30 proposé par le Bassin de Pompey, et, sur le terrain, à arrêter l'implantation de la signalétique et éventuellement celle des aménagements routiers.

■ Grégor PRIGENT



# « Vivre les Jeux » à Lay-Saint-Christophe : La semaine JOP du 27 mai au 1<sup>er</sup> juin 2024

Il y a eu « Paris 2024 » et quelques semaines avant « Lay-Saint-Christophe et ses JOP » pour s'échauffer. Dès juin 2023, la municipalité de Lay-Saint-Christophe a fait le choix de s'engager dans un projet portant les valeurs de l'olympisme : amitié, respect et excellence, et du paralympisme : détermination, égalité, inspiration et courage.

Tout naturellement, les associations locales ont été conviées à réfléchir à ce projet, qui, s'il devait promouvoir le sport, ne le ferait que dans toutes ses dimensions : physiques, festives et culturelles. La présence sur notre commune de l'Institut de Réadaptation et l'engagement précoce dans le projet d'une de ses professionnelles, Adeline Lambré, nous ont engagés à faire vivre deux journées exceptionnelles avec l'ensemble des élèves de nos deux écoles, des patients et des professionnels du centre de réadaptation.

Pour annoncer cette semaine, la traditionnelle chasse aux œufs de l'Association familiale s'est transformée, ce 17 mars 2024, en « rallye des z'œufs olympiques » avec des activités en lien avec l'olympisme et le paralympisme.

La semaine JOP, du 27 mai au 1er juin 2024, « Vivre les jeux à Lay-Saint-Christophe » s'est articulée autour de :

- Une cérémonie d'ouverture.
- Des activités à l'Institut de Réadaptation et périscolaires avec toutes les classes, ainsi que des activités extrascolaires avec un escape game et des activités en lien avec l'EHPAD lors des mercredis récréatifs.

*La cérémonie d'ouverture : Monsieur Riethler, directeur de l'IRR, Noé Flauss Maire enfant, Philippe Guillemard, Député, Stéphane Molliens, Athlète paralympique et Patrick Médart, Maire.*



Cet été devant la mairie.

- Des propositions de découverte des activités sportives proposées sur la commune tout au long de la semaine.
- Une cérémonie de clôture.



Ouverture exhibition de l'école de cirque.

## La cérémonie d'ouverture

Sous un soleil étincelant, se sont succédé des activités qui ont séduit les nombreux spectateurs présents sur la place de la mairie. L'école de cirque a fait une exhibition de ses talents sous l'œil attentif de son professeur, Jérémie Duval. Monsieur le Maire, Patrick Médart, Monsieur le Député, Philippe Guillemard, et Monsieur Reithler, Directeur de l'Institut de Réadaptation, nous ont fait l'honneur de leur présence, ont prononcé quelques mots et ont déclaré l'ouverture officielle des JOP de Lay-Saint-Christophe.

Stéphane Molliens, athlète pongiste paralympique médaillé d'argent à Pékin 2008, Londres 2012, et médaillé d'or à Rio 2016 et Tokyo 2021, nous a fait l'honneur de sa présence. Son discours empreint de résilience a su toucher le public. Stéphane était lui aussi particulièrement touché de revenir dans notre village qu'il a bien connu lors de ses séjours au centre de réadaptation. Le blason de la ville lui a été remis, et il l'a reçu avec émotion.



*Le groupe solfège rythme un morceau de musique grâce à des ballons de basket.*

Les élèves des cours de solfège de Marion Flauss ont montré leurs capacités pour rythmer des morceaux de musique grâce à des balles de tennis et des ballons de basket. Puis le moment festif et solennel de l'embrasement de la flamme par les enfants du conseil municipal d'enfants, rejoints par quelques camarades, a suivi les chorégraphies imaginées par Yannick Brochard et les enfants : « La foule » d'Édith Piaf, des musiques et des danses qui ont mis des étoiles dans les yeux du public.

Pour finir, un temps de l'amitié autour d'un apéritif healthy : sans alcool, avec des légumes pour promouvoir l'intérêt d'une alimentation saine, et de beaux échanges entre les Layens ravis par cette cérémonie.

*Embrasement de la flamme lors de la cérémonie d'ouverture.*



*Il y avait foule lors de la cérémonie d'ouverture.*

## Les classes à l'Institut de Réadaptation

Le lundi, les classes de maternelle et la classe de CP, et le jeudi, les classes de CE1 à CM2 se sont rendues à l'Institut de Réadaptation pour :

- pas moins de 14 activités sportives adaptées partagées avec des patients : du tennis de table adapté, un parcours non voyant, du badminton, etc. Ces activités sportives étaient organisées par Philippe Ganis et son équipe d'éducateurs sportifs, ainsi que des patients.

*Sport adapté à l'IRR pour les enfants des écoles.*



- des activités créatives avec le concours de Céline Bientz, Christine Decrolière et Adeline Lambré : chaque enfant a peint un galet aux couleurs d'un drapeau de pays participant aux JO. Ces galets ont été collés sur une décoration LAY JOP qui a agrémenté le parterre devant la mairie durant tout l'été.

*La fresque intergénérationnelle sur les grilles de l'école élémentaire.*



*Création de la fresque avec les résidents de l'EHPAD et les enfants des mercredis récréatifs.*



Une fresque avec les empreintes de mains de chaque enfant est restée à l'Institut de Réadaptation comme une trace du passage des enfants.

Chaque enfant est reparti avec une médaille olympique qu'il a décorée. Vous avez également pu admirer durant l'été une fresque intergénérationnelle réalisée par les enfants lors de leur passage à l'Institut de Réadaptation, les patients de l'EHPAD et le groupe jeunes : un beau symbole des valeurs de l'olympisme et du paralympisme.



Jonglage des jeunes footballeurs.

N'oublions pas les familles des enfants et les bénévoles qui ont encadré les enfants sur ces deux jours exceptionnels. Qu'ils en soient remerciés.

Création de la fresque par les enfants de maternelle à l'IRR.



## La cérémonie de clôture

Du théâtre d'improvisation par la troupe « Et paf l'impro » suivi d'un goûter a réuni de nombreux enfants et leurs familles. Cet événement fut proposé par l'association de parents d'élèves de l'école élémentaire. Parallèlement, une conférence sur Pierre de Coubertin permettait de mieux connaître cette personnalité intéressante. De belles mises en bouche avant la cérémonie de clôture.

La pluie annoncée a obligé de modifier l'organisation de la cérémonie. Tout a été transféré à la salle des fêtes. Le public nombreux fut guidé par les tambours de Do Alto Minho de la mairie à la salle des fêtes. Sur place, ce groupe a fait danser un public prêt pour faire la fête.

Des exhibitions de tennis de table, judo, football, badminton ont permis à chacun d'imaginer que dans ces associations sportives grandissent peut-être les futurs frères Lebrun, Teddy Riner... L'exhibition de la gym du 3<sup>e</sup> âge a montré que le sport, c'est pour tous, tout le temps. La venue de Charles Tollé, athlète paralympique, nous a honorés. Le blason de la ville lui fut remis.

La chorale Alaygro a interprété des chants en lien avec les valeurs de l'olympisme, du sport et bien sûr « La Marseillaise ». Un « repas crêpes » géré par le comité des fêtes, suivi par une soirée dansante animée par DJ Yannick, a clôturé avec bonheur cette soirée et cette semaine riche en animations.



Quelques choristes d'Alaygro.

Durant tout l'été, des décorations ont agrémenté le centre-bourg :

- Les décorations LAY JOP devant la mairie.
- Les panneaux codés à déchiffrer célébrant les valeurs de l'olympisme et du paralympisme, réalisés par le groupe peinture de Lo Scuron-Don Calmet.
- Sur les grilles de l'école élémentaire, une fresque intergénérationnelle sur le thème des jeux.
- Dans le jardin pédagogique, les anneaux olympiques du comité de jumelage franco-allemand.

### Nous étions prêts pour la fête que fut PARIS 2024.

Merci aux associations participantes, aux enfants du conseil municipal d'enfants. Adeline Lambré et Yannick Brochard furent les chevilles ouvrières de l'organisation, sans eux rien n'aurait été possible, je les en remercie vivement.

■ Marie-Laure PICHON  
(adjointe en charge du projet des JOP)



# L'année 2023-2024 vécue par le Conseil Municipal des Enfants

Cette année fut riche en événements variés et exceptionnels. En plus de leur participation aux cérémonies commémoratives, dont celle de la libération de Lay-Saint-Christophe fut certainement la plus émouvante, les jeunes élus ont mené plusieurs actions qui les ont sensibilisés à la vie sociale et politique locale et nationale.

Quelques commentaires de nos jeunes élus sur leurs actions :

- « Cette année, nous avons aidé des associations pour les sans-abris. Nous avons fait une collecte d'habits chauds (bonnets, écharpes, gants, chaussettes, etc.). Nous avons aussi fait une maraude et distribué de la soupe de la Saint-Martin », nous rapporte Lison.
- « Nous avons fait une collecte de vêtements pour les sans-abris que nous avons remis à l'association « Pour eux Nancy », puis nous avons distribué de la soupe aux sans-abris de Nancy », ajoute Noé.
- « Avec les bénévoles de « Pour Eux Nancy », j'ai compris que c'est très important d'aider les personnes sans domicile », ajoute Ange.
- « Pendant mon mandat, j'ai rencontré beaucoup d'adultes qui travaillent pour notre ville. C'était intéressant de voir comment ils prennent des décisions pour nous », témoigne Victor.

N'oublions pas de noter que l'implication de ces jeunes élus pendant les Jeux olympiques et paralympiques organisés dans la commune a été remarquable et remarquée.



Avril 2024 à l'Assemblée Nationale.

## Deux sorties furent particulièrement riches

Parcourir les salles et les couloirs tant de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle que de l'Assemblée Nationale fut une expérience mémorable.

Tous les aspects de l'organisation de la vie politique ne sont pas simples à assimiler, mais le souvenir de ces visites saura imprimer un début de conscience citoyenne indéniable.



Les enfants élus du CME devant l'Assemblée Nationale en présence de Philippe Guillemard, député.



- « Nous sommes allés visiter la préfecture de Nancy. J'ai découvert l'escalier de la Lionne. C'était très beau. Le 11 avril, nous avons eu la chance de visiter l'Assemblée Nationale à Paris. Nous avons sillonné les couloirs, l'hémicycle et les jardins », raconte Lucilou.
- « Avant de visiter l'Assemblée nationale, j'ai aimé prendre le bateau-mouche et voir la réplique de la statue de la Liberté. À l'Assemblée nationale, j'ai trouvé que l'hémicycle était très beau », ajoute Ange.
- « Nous avons vu l'hémicycle et le salon des Bourbon, une immense salle où ils font des repas importants. Nous avons vu la salle des quatre colonnes et les jardins. Nous sommes aussi allés à la préfecture à Nancy. Nous avons vu les appartements du Préfet, les salles de réunions et aussi l'endroit pour les papiers importants », raconte Lison.
- « Nous avons visité la Préfecture de Meurthe-et-Moselle et l'Assemblée Nationale à Paris où nous avons vu des salles impressionnantes comme l'hémicycle, mais aussi le jardin et la cour d'honneur », ajoute Noé.

Quelques mots pour conclure :

- « Je suis très fier d'avoir fait partie du conseil municipal des enfants. C'était une expérience enrichissante qui m'a permis de grandir et de mieux comprendre comment fonctionne notre ville », dit Victor.

## Et c'est reparti pour un nouveau conseil municipal d'enfants

C'est devenu un événement incontournable de la rentrée pour les enfants de l'école Antony-Hanry. Les élèves de CM1 motivés préparent leurs programmes et affiches électorales. Puis les CE2, CM1 et CM2 votent pour un conseil municipal d'enfants renouvelé par moitié chaque année.

L'ensemble des enfants élus a voté le 4 novembre dernier pour élire le maire et ses trois adjoints.

Cette année, le groupe « CME » est constitué de :

- **Noé Flauss** (CM2), maire enfant réélu pour un second mandat. Son engagement et son sens des responsabilités ont été reconnus par ses camarades élus.
- **Lison Humbert** (CM2), élue adjointe cadre de vie et environnement.
- **Lana Govindin** (CM1), élue adjointe sociale et solidarité.
- **Louise Mangin** (CM2), élue adjointe sports, loisirs et culture.
- **Capucine Laurent, Ange Ramage, Lucilou Schneider** : élèves de CM2.

- « Je suis contente de faire partie du conseil municipal des enfants, ce qui me permet d'apprendre et de découvrir plein de belles choses », ajoute Lucilou.
- « J'ai aimé mon rôle de maire car il m'a permis de participer à différentes commémorations et événements importants comme le 11 novembre, le 8 mai et les JOP. Il m'a aussi permis de m'intéresser à la vie politique », conclut Noé.

Texte composé avec les extraits des témoignages écrits de quelques enfants du conseil. Merci à eux.



■ Denis DELORAS

Noé Flauss, réélu Maire enfant en novembre 2024.



Le nouveau conseil municipal enfant, novembre 2024.

- **Albertine Jeanpierre, Salomon Nau, Hortense Pery, Célestine Rossano, Lucie Viriot** : élèves de CM1.

De nouveaux objectifs sont déjà en cours de préparation avec de beaux événements à venir. Ne doutons pas de la force d'engagement de ces enfants et merci aux bénévoles qui encadrent, dans la découverte de la citoyenneté, ces enfants forces vives de demain.

■ Marie-Laure PICHON



# 2024 - 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de la France

Comme en 2014, la commune, soutenue par un groupe de fervents bénévoles, a commémoré la libération de Lay-Saint-Christophe le 22 septembre dernier.

## Les préparatifs de l'événement

### Une cérémonie au monument aux morts 1939/45 de la Haute-Lay.

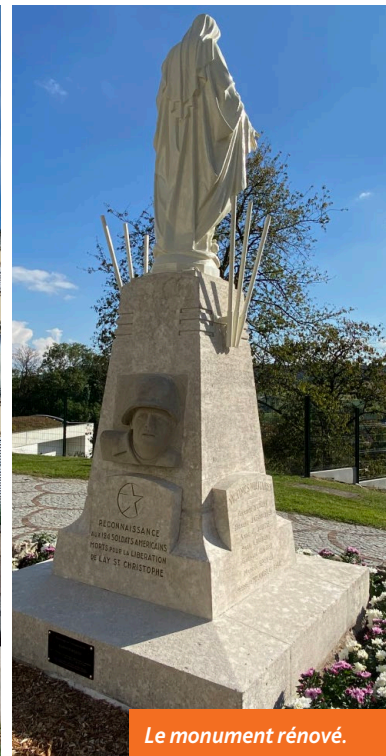
Lors du conseil municipal du 18 mars 2024, la restauration du monument érigé en 1946 a été actée. L'artiste Philippe Léonard, enfant du pays, qui avait sculpté en 2014 le portrait d'un GI américain, a réalisé les travaux de rénovation.



Philippe Léonard.



Les Léonard rénovent.



Le monument rénové.

A la salle des fêtes Pierre-Rotach ont été organisées une exposition et une conférence sur les événements militaires des 22 et 23 septembre 1944 dans le cadre des journées du patrimoine suivies d'un repas ambiance US. Les bénévoles ont préparé avec soin les lieux.



Christelle Supeljak-Poinsard et Anne-Marie Arnould, la salle.



Isabelle Charbonnier prépare les fanions... Anne-Marie Malhomme le drapeau...



### La cérémonie prend une ampleur inattendue au hasard d'une rencontre



Marie-Pierre Blouet



Plaque Edward Koziol

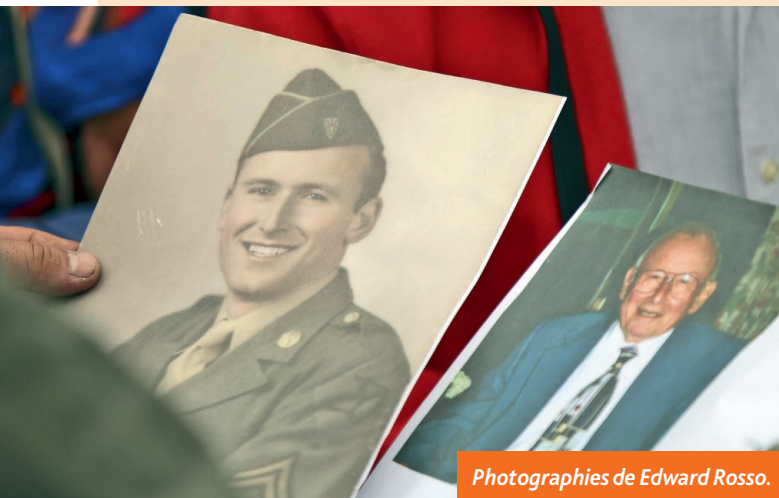
Le 8 mai 2024, Anne-Marie Arnould a rencontré Marie-Pierre Blouet, membre de l'association *US Army Memory Grand Est*.

Au cours de leur conversation, cette dernière a suggéré que la commune parraine la tombe d'un soldat américain mort au combat le 22 septembre 1944 à Lay-Saint-Christophe et enterré au cimetière de Dinozé-Épinal.

La décision a été actée en conseil municipal et la cérémonie aura lieu au printemps 2025. Une plaque au nom d'Edward Koziol sera ainsi apposée sur le monument.

Par ailleurs, Madame Arnould a également mentionné une plaque militaire américaine découverte dans le jardin de François Rulquin, au nom d'Edward Rosso.

Grâce à l'enquête menée par Marie-Pierre Blouet, la famille du soldat Rosso a pu être retrouvée et quatre-vingts ans après la perte de cette « dogtag », les Rosso, heureux de cette bonne nouvelle, annoncèrent leur venue pour la commémoration.



Photographies de Edward Rosso.



La famille Rosso présente la photo du GI. Victoria, Francis, Jane et Christopher Rosso.



La famille Rosso avec le drapeau.



La plaque d'identification militaire de Edward Rosso.





## Une belle histoire d'amitié

La libération du village en septembre 1944 par le 134<sup>e</sup> régiment d'infanterie de la 35<sup>e</sup> division américaine a laissé des traces dans la mémoire de nos aînés layens. Leurs témoignages poignants avaient été recueillis en 2014 pour le 70<sup>e</sup> anniversaire.

En 1982 et en 1985, l'ex-sergent américain Donald R. Neill était venu rendre visite à la famille Joly, qui l'avait hébergé en septembre 1944 aux Corvées.

Cette année, Francis Rosso, fils du 1<sup>er</sup> lieutenant Edward Rosso, a fait le voyage depuis Springfield (Massachusetts) avec sa femme Jane et deux de ses enfants, Christopher et Victoria, afin de récupérer la « dogtag » (plaque d'identification militaire) de son père, rentré blessé au pays et décédé en 2003 après une vie bien remplie. La famille Rosso, hébergée par une famille layenne très motivée par cette histoire, a été chaleureusement accueillie par la municipalité et les habitants de la commune.



Patrick Médart et Madame la Consule.



La famille Rosso accueille Madame la Consule avec Patrick Médart.



La famille Rosso et Madame la Consule pendant la cérémonie.



A table !

Invitée à la cérémonie, la Consule Générale des États-Unis pour la région Grand Est, Madame Yvonne Gonzales, a accepté l'invitation du conseil municipal et a honoré de sa présence la commémoration au monument ainsi que les moments festifs à la salle des fêtes, décorée aux couleurs franco-américaines pour l'occasion.

## Au fil de la commémoration, des moments inoubliables

En présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Yvonne Gonzales, Consule Générale des États-Unis pour la région Grand Est, et Julien Le Goff, Secrétaire Général de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, la cérémonie est orchestrée par Patrick Médart, Maire de la commune, et Christelle Poinsard-Supeljak, Conseillère défense.



Les officiels.



Les officiels et les porte-drapeaux.



Dévoilement de la plaque.

Une forte émotion étreint la foule au moment de la remise de la plaque d'identification militaire (dogtag) à la famille Rosso par la petite-fille de François Rulquin, le découvreur de la plaque.



Francis Rosso reçoit la dogtag des mains d'Albertine Jeanpierre.



Francis Rosso remercie les officiels.



Le Conseil Municipal des enfants.

La même intensité se fait sentir lors du dépôt des gerbes, suivi des hymnes américain et français, en présence des élus du Conseil municipal des enfants, bien préparés par la leçon d'histoire donnée aux classes de CM1 et CM2 par Catherine Delcambre et Anne-Marie Arnould.



Les gerbes de fleurs à la fin de la cérémonie.



Les enfants portent la gerbe.



La famille Rosso et les officiels devant le monument.



Andrée Bourbier et Anne-Marie Arnould dans la Dodge.



Pot à la salle des fêtes.



J-S Bertran ouvre le défilé.



Danse américaine.

Lors du défilé jusqu'à la salle des fêtes Pierre-Rotach, où se déroulaient le vin d'honneur et le repas, les jeeps, les drapeaux, la musique et les danses ont donné une connotation très américaine à cette belle journée de fin d'été, marquant ainsi les esprits des Layens.

Catherine DELCAMBRE  
et Anne-Marie ARNOULD



# La liberté retrouvée : Les rendez-vous culturels du 80<sup>e</sup> anniversaire

## Journées Européennes du Patrimoine

En complément des festivités de l'anniversaire de la libération de notre village, la salle des fêtes Pierre-Rotach a été, pendant deux jours, le lieu d'une rétrospective culturelle importante. Fruit d'une collaboration entre la commission municipale et l'atelier Patrimoine de Lo Scuron - Dom Calmet, cette manifestation inscrite aussi dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine a attiré de nombreux visiteurs tout le week-end.

## Exposition « La Liberté Retrouvée »

Le décor fut une exposition riche en matériel militaire, mais aussi illustrant la vie quotidienne durant la guerre et l'après-guerre. S'ajoutant à quelques objets, les mannequins d'Andrée Bourbier, des photos et toutes sortes de documents, trésors de l'incontournable musée Jean-Édouard, furent rassemblés par la « gardienne du temple », Anne-Marie Arnould.

*Devant les casques des combattants des deux camps, l'épicerie de campagne du Patton Memory Group.*



*Le casque US sur lequel s'appuie l'élégant GI de Dommartin a servi lors de la libération de Marbache le 9 sept 1944.*



Les apports venus de toute la région lorraine furent importants : pas d'armes, mais des équipements militaires américains, des vêtements, des casques, des sacs, des denrées et des objets domestiques souvent inconnus du public.

*Merci à Éric Ebelmann du club d'histoire locale de Marbache, à Patrick Millet de Militaria de Vincey, et surtout à Jean-Luc Français du « Patton Memory Group » de Custines et à François Hartz de Dommartin-sous-Amance, qui nous ont fourni des pièces spectaculaires.*

Bienvenus aussi, les « baigneurs » de Dame Francine avec leurs barboteuses de laine pour nous rappeler que, malgré la guerre, les fillettes n'oubliaient pas de jouer à la poupée...



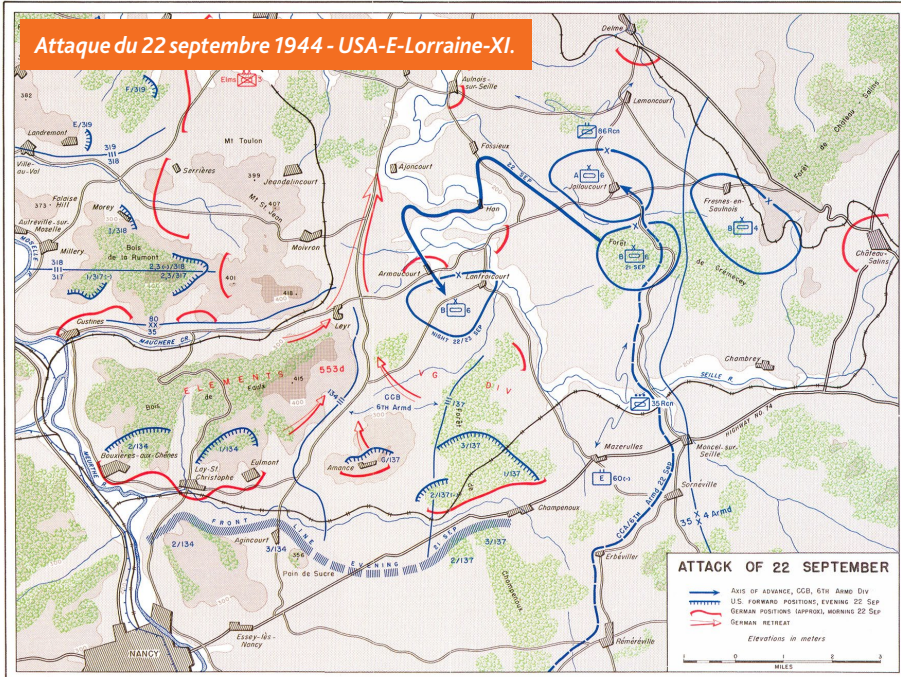
*Tous les enfants du monde jouent, même en temps de guerre...*

## Une première rencontre le 21 septembre

Dans un diaporama très documenté, Michel Sibille nous a présenté l'épopée de la fameuse 35<sup>e</sup> division d'infanterie US, dont la devise est « All can't stop us » (Même l'Enfer ne peut nous arrêter), et plus particulièrement celle de son 134<sup>e</sup> régiment, celui-là même qui libéra notre village.

*La présentation de la rencontre par Elisabeth Béron.*





## Des « témoins », vedettes de 86 et 98 ans...

Oui, avec la synthèse historique que je présentai, nos panneaux rencontrèrent de l'intérêt, cependant rien ne remplace le vécu. C'est donc avec curiosité que la petite centaine d'auditeurs présents à la conférence attendaient nos deux invités vedettes, témoins vivants de la guerre au village et de sa libération.

Tous deux fils d'anciens maires, Paul Rotach, 86 ans, fils de Charles, et Jean Mouton, 98 ans, fils d'Adrien, racontent facilement leurs souvenirs. L'émotion est grande parmi les spectateurs, alors qu'ils nous font sourire de l'intolérable. L'un avec son étonnement gêné d'écoulier, obligé de baisser son pantalon lors de l'odieuse recherche de garçons juifs, l'autre avec son incitation à la patriotique lenteur aux villageois contraints de creuser les tranchées destinées à protéger les soldats allemands.

La campagne de Lorraine, on ne le sait pas toujours, fut plus meurtrière pour les belligérants que la campagne de Normandie. La 3<sup>e</sup> armée du célèbre Général Patton dut faire face à une terrible résistance allemande.

C'est grâce à l'étude des journaux des commandants sur place, les colonels Miltonberger (l'Américain) et de Kem (l'Allemand), que notre conférencier nous a décrit ces trois jours de septembre et leurs terribles opérations militaires.

Plus de 124 GI furent blessés, disparus ou tués entre Agincourt, Eulmont et Lay-Saint-Christophe ; peut-être plus encore du côté allemand. L'Enfer, en somme... ce furent les rives du Moulin Noir !

Les panneaux de témoignages des villageois, recueillis en 2014 par Anne-Marie Arnould et mis en forme par Catherine Delcambre, ont été lus ou relus attentivement durant ces deux jours.

Responsable de l'atelier Patrimoine de Lo Scuron - Dom Calmet, j'ai personnellement affiché des synthèses historiques et anecdotiques de cette période, racontant « les habitants du village au cœur de la guerre et de ses horreurs, la faim et le rationnement, la difficile gestion municipale, les maltraitances et intimidations de l'occupant, et à la libération, la découverte réciproque d'autres cultures et mœurs, les amitiés qui naquirent avec les GI et leurs descendants, entre autres ».



Venu spécialement pour la circonstance Paul Rotach, l'ancien gamin de 6 ans à la libération a des souvenirs précis mais pas toujours drôles.



L'assistance pendant le diaporama de Michel Sibille.





*Jeannot Mouton fait sourire son auditoire : « Les poules dormant collées aux fenêtres peintes pour cacher la lumière à cause du couvre-feu avaient les plumes de la queue toutes bleues ! »*

La conférence terminée, les commentaires et souvenirs sont allés bon train, et chacun a pu constater comment, le temps d'un après-midi de mémoire, la petite histoire au quotidien d'un village et l'Histoire avec un grand H s'écrivent ensemble.

### Une seconde conférence le 1<sup>er</sup> décembre

Forte du beau succès d'estime de l'après-midi du 21 septembre et souhaitant offrir à Albert Conte, éminent historien de notre village, la tribune dont une vilaine fracture l'avait privé lors de la commémoration une nouvelle conférence s'est tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2024.



*Albert Conte, conférencier de la rencontre.*

Pas d'objets, seulement nos panneaux d'histoire, les photos de Marie-Jo Médart et, nouveauté, l'exposition de Monique Minni qui, petite fille, a vécu des choses terribles lors de la libération des Corvées et dont les dessins racontent la blessure et la résilience des enfants de guerre.



*Les dessins de Monique Minni.*

Michel Sibille a présenté avec le même succès son diaporama sur les opérations militaires, encore enrichi pour cette rencontre.

Âgé de 13 ans en 1944 et ayant accompagné son père, le maire de l'époque, sur les champs de bataille du Moulin Noir, Albert Conte devait être le « troisième mousquetaire » des témoignages. Mais c'est surtout sur la vie civile et politique, souvent oubliée au profit des seuls événements militaires de notre village, qu'il a voulu insister :

- Cette période de 1944-1945, sous le gouvernement provisoire du Général de Gaulle, s'avéra très compliquée. Mais à Lay-Saint-Christophe, les nouvelles institutions fonctionnèrent pleinement. Libéré le 23 septembre, notre village fut repris en main dès le lendemain par la délégation spéciale nommée par le nouveau préfet. Il fut dirigé par ses anciens édiles, Adrien Mouton et Émile Conte, qu'une brève parenthèse pétainiste avait chassés du pouvoir communal !
- Les actions de cette délégation spéciale, menée jusqu'aux élections municipales de 1945, furent décisives pour la prise en charge des dégâts et des besoins immenses de la population après l'occupation et la bataille !

La conférence d'Albert Conte, acteur et historien émérite au village suivie par une cinquantaine d'auditeurs passionnés par le sujet dans une salle du conseil municipal pleine à craquer, aura eu le mérite de remettre en lumière, pour la mémoire layenne, une part oubliée du vécu du village. Elle a montré « comment la commune a été rapidement remise sur ses bases républicaines ».

Avant de partager un verre de l'amitié, les participants ont visionné un film de la cérémonie au monument aux morts, réalisé par Gérard Hubert de la TV locale de Marbache, merci à lui d'avoir couvert la manifestation pendant deux jours ! Merci aussi à Patrick Médart, maire, d'avoir soutenu et aidé notre initiative. Cette rencontre de l'Atelier Patrimoine de Lo Scuron - Dom Calmet aura été le dernier coup de projecteur sur le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération anniversaire qui restera un événement mémorable pour la communauté villageoise.



# NATURA 2000

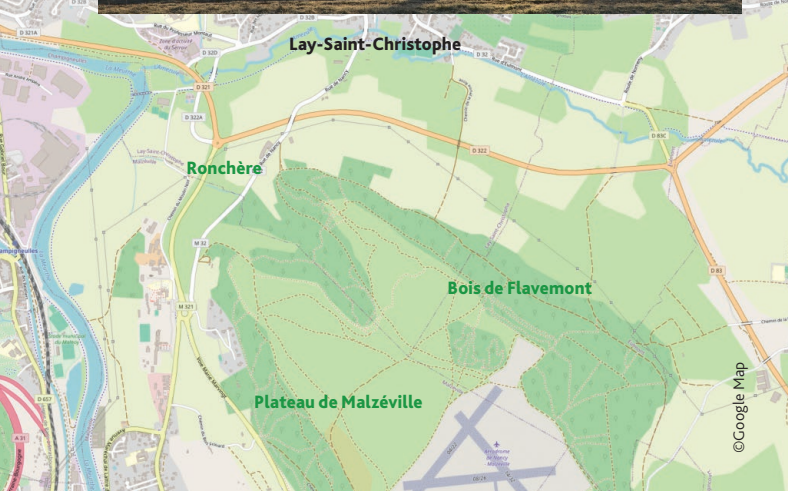
Notre commune possède une forêt composée essentiellement de hêtres, de feuillus précieux et de chênes, située sur les plateaux calcaires et constituée de trois massifs : le massif des Bois de Chavenois, le massif des Bois de la Belle Tête et celui des Côtes. Elle est également propriétaire de parcelles forestières situées en rive gauche de l'Amézule, sur le plateau de Malzéville, et du fond de Ronchère au bois de Flavémont. Elles font l'objet d'un suivi particulier et de mesures spécifiques dans le cadre de leur plan de gestion. Mais pourquoi ?

Le Plateau (source Métropole Nancy).



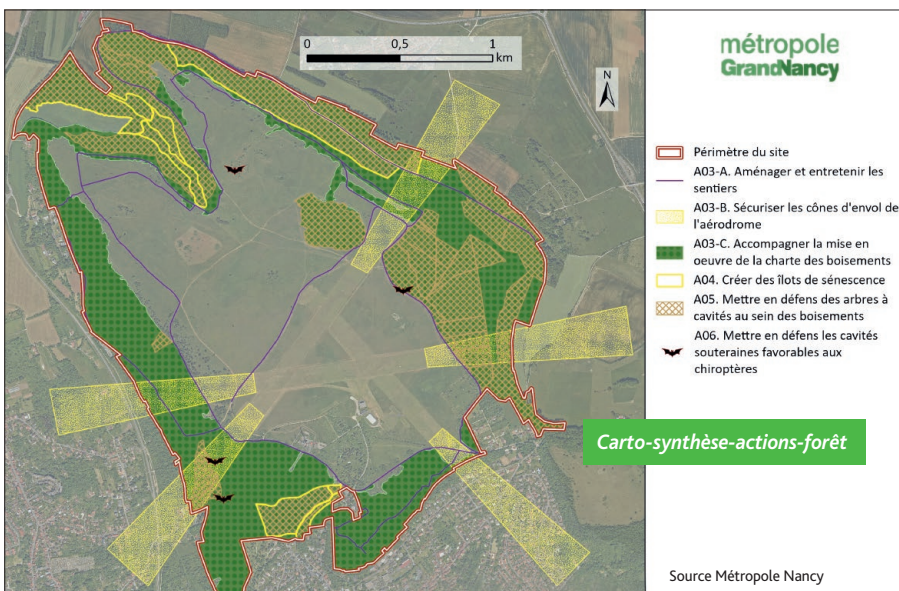
Malzéville, Saint-Max et Dommartemont, le Plateau de Malzéville est classé au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et de Natura 2000. Il jouxte un autre Espace Naturel Sensible : la Butte Sainte-Geneviève.

D'une surface exceptionnelle de 230 hectares, le Plateau de Malzéville accueille la plus grande pelouse calcaire de Lorraine. Principale richesse écologique du site, notre pelouse calcaire, d'une surface équivalente à la moitié de celle du plateau, est un habitat majeur qui abrite une faune et une flore composées d'espèces remarquables à protéger.



Prairie calcaire (source Métropole Nancy).

Situé à la périphérie de la Métropole du Grand Nancy, sur les communes de Lay-Saint-Christophe, Eulmont, Agincourt,



Elle accueille ainsi des insectes, des oiseaux, des mammifères et des reptiles. La couronne boisée abrite également quelques espèces herbacées d'intérêt.

### Le saviez-vous ?

Une diversité impressionnante de céréales était cultivée sur le plateau par le passé. La vigne aurait occupé tout le coteau sud.

Un institut agricole a même été créé dans les années 1840, où aurait été mise au point la charrue dite « de Grangé », du nom de son inventeur.





Elle compte parmi les plantes remarquables l'Ophrys bourdon, l'Ophrys abeille et l'Anémone pulsatile. Parmi les reptiles, on trouve le Lézard des murailles (dont la population est en chute) et la Coronelle lisse (dont le nombre d'individus est restreint).

On y rencontre également des papillons dont la présence est directement liée à la pelouse calcaire : l'Hespérie du brome, le Flambé et le Mélitée des centaurees.

Enfin, le Petit Rhinolophe, un chiroptère (chauve-souris) très sensible à la qualité du paysage, est l'une des espèces les plus remarquables.

Bien conservée, la prairie est maintenue grâce aux pratiques agro-pastorales respectueuses de l'environnement. Leur abandon conduirait rapidement à la fermeture du milieu par la végétation buissonnante ou arbustive, ce qui entraînerait une chute de sa richesse écologique.

Cette richesse à notre porte lui confère un intérêt particulier, lui permettant d'accéder au réseau Natura 2000 depuis 2006, en raison de la qualité, de la rareté ou de la fragilité des espèces animales ou végétales.



Pâturages (source Metropole Nancy).



Coronelle lisse - source Adam Rouilly



Mélitée du Plantain source Christian Fischer, Creative Commons



Petit Rhinolophe - source Eric Médard LPO IDF

La démarche Natura 2000 vise à concilier la préservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt européen avec les activités économiques, sociales et culturelles présentes sur le plateau. Elle cherche également à valoriser le site par le développement d'animations et l'accueil du public.

Le plateau figure également dans le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles comme patrimoine exceptionnel, et fait l'objet d'une politique de maîtrise foncière publique, de gestion écologique et d'aménagement pour une ouverture au public réglementée et respectueuse du site.

Après dix années d'interventions organisées dans un document d'objectifs Natura 2000 et une volonté de faire converger les plans d'actions ENS et Natura, le plateau bénéficie depuis 2024 d'une nouvelle gouvernance locale.

La présidence est exercée par notre première adjointe, Odile Bégorre-Maire, associant les instances compétentes en matière d'environnement, d'agriculture et de vie associative locale pour la définition d'un nouveau plan d'actions à mettre en œuvre jusqu'en 2035. Il bénéficie à ce titre des soutiens financiers de l'Europe (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), de la Région Grand Est, du Département de Meurthe-et-Moselle et de la Métropole du Grand Nancy, qui assure le portage et le suivi.

Pour préserver et valoriser la biodiversité, plusieurs types d'actions sont mis en œuvre.

### Préserver l'ouverture des milieux

La fauche tardive et le pâturage de moutons, ainsi que des pratiques agricoles sans utilisation d'engrais ni de pesticides, permettent un entretien durable de la prairie et empêchent la fermeture du milieu par le développement de la forêt présente sur les coteaux.

### Le saviez-vous ?

La forêt n'a pas toujours été présente. Pour protéger les coteaux et subvenir à ses besoins, la commune de Malzéville a entrepris de vastes plantations au XIX<sup>e</sup> siècle, aidée notamment par l'École forestière de Nancy.







## Concilier protection et fréquentation

Grâce à sa situation périurbaine, le plateau est le site idéal où l'on retrouve, en plus de l'activité agricole, la pratique de l'aéronautique, des activités sportives et de loisirs, ainsi que des découvertes pédagogiques.

Ainsi, les usagers et les promeneurs sont régulièrement sensibilisés : lors des manifestations (transhumance des moutons, courses d'orientation...), par la mise en place d'une signalétique de protection sur le site et par la diffusion de documents d'information.

Ces interventions permettent de remodeler un paysage ouvert, caractéristique des plateaux calcaires des buttes témoins de la vallée de la Moselle, proche de celui qui existait au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, à l'époque où le Plateau de Malzéville était un terrain militaire.

La fin de l'année 2024 a été consacrée à des actions d'entretien de la pelouse ainsi que de sa couronne boisée. Ceinturant le plateau de Malzéville, cette dernière s'étend sur environ 260 hectares et accueille plusieurs habitats d'intérêt communautaire (chêne-charmaie, hêtraie, frêne-chêne) ainsi que de nombreuses espèces faunistiques et floristiques à enjeux.

Majoritairement de propriété communale et gérés par l'ONF, les boisements ne bénéficient pas d'une gestion harmonisée et cohérente à l'échelle du plateau. C'est l'un des enjeux à venir pour éviter des interventions inadaptées aux enjeux écologiques, et la dégradation des habitats et des populations locales. Par ailleurs, la couronne boisée reste extrêmement fréquentée par divers usagers, ce qui nécessite de réfléchir à l'accueil du public de manière globale.

*Article rédigé avec le concours la Direction de l'Urbanisme et de l'Ecologie Urbaine de la Métropole de Nancy.*

# Sécurisation du Plateau de Malzéville

La commune de Lay-Saint-Christophe est propriétaire, depuis 2012, d'une surface de 73 hectares qui appartenait jadis à l'armée. Bien que cette surface n'ait pas été formellement intégrée au plan de gestion de la forêt communale malgré la demande de la commune auprès des services de l'État, elle bénéficie d'un suivi attentif avec les services de l'ONF. L'objectif est d'avoir une gestion forestière coordonnée d'un côté et de l'autre de l'Amezule.

En attendant la validation d'un plan de gestion harmonisé des forêts du plateau, Lay-Saint-Christophe poursuit l'entretien de la sienne.

À ce titre, elle a décidé d'engager des travaux d'abattage d'arbres dépérissants, victimes des étés secs et chauds, sauf celui de 2024, et menaçant la sécurité des usagers des sentiers et chemins qui la sillonnent.

Un chantier sera entrepris dans les prochaines semaines pour éliminer le risque de chute de branches mortes et plusieurs arbres feront l'objet d'un abattage. Cette opération sera pilotée par la commune avec les conseils de l'ONF, en cohérence avec le plan d'actions du plateau. Les bois dont la qualité sera suffisante seront valorisés. Dans le cas contraire, ils seront laissés sur place, livrés au cycle du recyclage naturel pour enrichir les sols et favoriser le développement de la biodiversité.





## Zoom : Evolution de la parcelle 34

Lors de notre numéro de février 2021 (Lay Nouvelles numéro 12), la municipalité vous présentait la situation de la parcelle forestière n° 34, peuplée d'épicéas victimes du scolyte. Elle avait fait l'objet d'une coupe à blanc pour sécuriser ses abords et prélever les épicéas ayant encore de la valeur marchande. Ceux de qualité trop dégradée avaient été laissés sur place pour un recyclage naturel (humus et développement de la biodiversité).

Après échange avec les spécialistes de l'ONF et pour ne pas engager de façon prématurée des frais de repeuplement, la commune, sur les conseils de la Commission Communale en charge de la gestion forestière, a décidé de laisser reposer cette parcelle pendant quelques années. Cela permet la stabilisation du sol après son acidification par les épicéas, et d'observer sa capacité à se régénérer naturellement grâce au transport de graines par les oiseaux, les mammifères et le vent.

Qu'observe-t-on ? Les débris végétaux des épicéas sont colonisés par des champignons qui les dégradent et par des insectes qui servent de garde-manger aux oiseaux de notre forêt.

Ils ont totalement disparu sous un tapis de plantes rampantes (ronces notamment) qui se sont rapidement développées sur l'ensemble de la parcelle. Il s'agit d'une première phase.

Cette végétation laissera ensuite la place à une végétation arbustive qui s'étendra en même temps que des espèces d'arbres comme l'érable champêtre, l'érable sycomore, le frêne et quelques chênes s'élèveront au-dessus de ce couvert.

Parcelle 34, août 2020.



Les animaux comme les chevreuils, sangliers et renards, qui hésitaient à traverser la parcelle, y ont désormais aménagé des passages qu'ils empruntent régulièrement pour cheminer entre nos forêts de Lay-Saint-Christophe et de Bouxières-aux-Dames.



Visite de la Parcelle 34 - Commission Forêt le 16 septembre 2023.



C'est le constat que la commission communale de Lay-Saint-Christophe a pu faire lors de l'une de ses visites à l'automne 2023 avec le technicien de l'ONF. La parcelle se régénère favorablement sans nécessiter notre intervention, même si quelques placettes de repeuplement pourraient accélérer son évolution.



Parcelle 34 - 18 janvier 2025 (source C. Maire)



La commission a décidé de prolonger cette expérience positive. Lors de cette visite, elle a également accueilli nos voisins élus de Bouxières-aux-Dames, qui s'interrogeaient sur le devenir de cette parcelle constituant le paysage immédiat de l'étang de Merrey. Rassurés, ils adhèrent à notre démarche écologique, qui favorise ainsi la diversité des espèces végétales et animales.

■ Laurent DENIS

### Le saviez-vous ?

Le Plateau de Malzéville fut un site stratégique militaire de 1887 à 1998,

avec la présence du

26<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, surnommé la « Division de Fer ».



Parcelle 34 - 16 septembre 2023.



# Maisons fleuries



Hôtel à insectes.



Fraises et fleurs.



Pommes de terre et arbustes.



Rendez-vous au mois de septembre 2025  
pour une remise de prix encore plus festive !

## Sauvons notre figuier !

Le figuier qui trônait dans la cour de la mairie a été déplacé avant le début des travaux de l'aile droite.



A la recherche des meilleures branches pour le porte-greffe.



Le figuier déterré.



Le figuier sauvé.



# Le verger

La protection des arbres est indispensable.



Les bâtisseurs.



Un abri entre soleil et ombre, l'endroit idéal.



Le verger et les croqueurs de pommes.

## Le frelon asiatique



Le frelon asiatique, également connu sous le nom de frelon à pattes jaunes, est un véritable fléau pour les ruchers, et de nombreux spécimens ont été observés à Lay-Saint-Christophe. Il est donc important de les éradiquer.

Seules les reines survivent à l'hiver, et une seule d'entre elles peut produire entre 2 000 et 3 000 individus !

Afin de limiter les pontes et les nombreuses éclosions, nous pouvons installer des pièges dans nos jardins dès le début du mois de février.

Il faut les positionner en hauteur, hors de portée des enfants. Lorsqu'un piège est saturé, c'est-à-dire lorsqu'une grande quantité de frelons s'y sont noyés, il est plus prudent de le remplacer par un nouveau piège toutes les deux semaines environ. Certains spécialistes précisent que les frelons pris au piège émettent des signaux de détresse qui attirent les autres frelons.

De nombreux sites expliquent comment confectionner ces pièges avec des bouteilles d'eau, du sirop de cassis, de la bière et du vin blanc, ce dernier étant indispensable car il repousse les abeilles.

### Comment réaliser facilement un piège à frelons

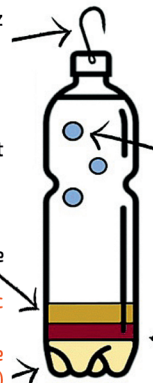


- Prenez une grande bouteille en plastique.
- Percez 3 ou 4 trous de 1 cm de diamètre en haut.
- Introduisez un mélange composé de 1/3 de vin blanc, 1/3 de bière blonde et 1/3 de sirop de cassis ou grenadine (l'alcool attire les frelons mais pas les abeilles).
- Accrochez votre piège à l'aide d'un crochet.

### FABRIQUEZ VOTRE PIÈGE À FRELONS ASIATIQUES

AVEC UNE SIMPLE BOUTEILLE EN PLASTIQUE

Accrochez votre piège à une branche d'arbre ou sous le toit d'une cabane à l'aide d'un crochet



Percez des trous d'un centimètre de diamètre sur le haut de la bouteille

10 cl de bière  
10 cl de vin blanc (très important car il repousse les abeilles)

10 cl de sirop de grenadine



Préservez notre biodiversité et jardinons en toute tranquillité !

■ Anne-Marie MALHOMME



## Comité de jumelage Lay-Saint-Christophe / Steinach

Durant l'année 2024, le comité de jumelage Lay-Saint-Christophe - Steinach s'est concentré sur deux actions : l'aide apportée au jardin pédagogique franco-allemand de l'école Antony-Henry et l'organisation, avec la municipalité, du défilé de la Saint-Martin.



Frank Edlmann, bourgmestre de Steinach et Bärbel Vögele, présidente du comité de jumelage, devant une sélection de mots et de dessins des élèves.



Le jardin.

Durant l'année 2024, le comité de jumelage Lay-Saint-Christophe - Steinach s'est concentré sur deux actions : l'aide apportée au jardin pédagogique franco-allemand de l'école Antony-Henry et l'organisation, avec la municipalité, du défilé de la Saint-Martin.

Après des plantations difficiles dues aux conditions météorologiques du printemps, les récoltes de septembre ont permis d'obtenir des courges et des pommes de terre, destinées à la confection de la soupe servie à la Saint-Martin. Les groupes d'élèves des différentes classes ont apprécié ces moments de jardinage, d'entretien et de récolte au fil des saisons.

Pour préparer la Saint-Martin, le comité a organisé des ateliers de fabrication des traditionnels sablés avec les enfants des écoles Charlemagne et Antony-Henry. Daniela Frank et Christiane Goussot sont allées raconter la légende de Saint-Martin à la maternelle, à l'aide d'un kamishibai, pour le plus grand plaisir des jeunes spectateurs.

Le 15 novembre, le défilé des lanternes a conduit les très nombreux participants de la place de Steinach au stade en passant par la Haute-Lay. Le comité a organisé la distribution de la soupe, bien appréciée par cette soirée fraîche, autour du traditionnel feu. Merci à Christophe Létang pour son aide précieuse et à tous les membres du comité.

En décembre, il y a eu un changement de présidence à la tête du comité : Philippe Roy succède à Daniela Frank, qui reste active au sein de l'association.

En 2025, l'année a commencé avec le repas allemand à la cantine scolaire le 21 janvier dernier. Pour cette journée, les élèves de l'école Antony-Henry ont réalisé des dessins et des

cartes célébrant l'amitié franco-allemande et le comité les a ensuite adressés à Steinach. L'accueil de cette initiative par la municipalité de Steinach a été enthousiaste, avec un article dans la presse et l'exposition des photos dans le hall de la mairie.

D'autres actions se profilent : une sortie à Steinach au printemps et un spectacle, toujours à Steinach, avec la participation de la chorale de Lay à l'automne, une contribution à la réalisation des jardins pédagogiques des deux écoles est envisagée. Enfin, la municipalité de Steinach devrait être accueillie à Lay-Saint-Christophe au cours de cette année.

**On espère que les Layens répondront présents. Bis Bald et à bientôt.**

■ Philippe ROY



La Saint-Martin.

Repas allemand de la journée franco-allemande du 21 janvier 2025.

## Expression libre

### Que fait-on ?

« Une vraie âme se dégage de cette exposition intéressante, un petit univers plein de charme, de romantisme chargé de souvenirs qui plonge le visiteur dans le Lay-Saint-Christophe de l'époque. »

Le Petit Futé 2025

Inauguré le 28 septembre 1991, le musée présente sur plus de 500m<sup>2</sup> la vie de Lay-Saint-Christophe et des villages environnants de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle aux années 1950.

Mais voilà, aujourd'hui, pour des raisons de normes d'accessibilité et de sécurité (le poids des

salles d'exposition pèse sur la structure même de la Mairie) notre musée n'est plus accessible.

Un débat de fond doit s'instaurer sur l'avenir du musée. Doit-on gommer tout le travail réalisé depuis des années ou donner à ces collections l'écrin qu'elles méritent ?

Mais ce débat ne doit-on pas l'avoir aussi pour nos écoles, la salle multi-activités, le bien-être des associations et tout simplement la (sur) vie de notre village ?

Sabine Jeannot  
Serge Necker



# Panorama des associations

ACPG



Cérémonie du 11 novembre 2024.

Organisateurs et animateurs de l'après-midi danse et galette de janvier.

ALRIC



Promenade en calèche pour les 35 ans de l'ALRIC.



Week-end de travail à Ramonchamp.



Concert au profit des Resto du Cœur à Bouxières-aux-Chênes





Association  
Familiale



Saint-Nicolas.



Saint-Nicolas.



Vide-grenier 2024 - Jongleurs.



Vide-grenier 2024 - Exposants et visiteurs.



Vide-grenier 2024  
Tambours portugais



Saint-Nicolas.



Fête de la musique 2024.



Concert à Lay-Saint-Christophe.

ALAYGRO



Comité des Fêtes



Lost Highway lors du marché artisanal.



Mittel Orkestra pour le Beaujolais Nouveau.



Soirée disco.



Les bénévoles du Comité des Fêtes.



L'actu de Thierry C. dit « Pop »

Un nouveau CD de reprises est en cours de réalisation (sortie prévue dans quelques mois) et un nouvel album de composition « Tranches de Life 3 », avec 12 nouveaux titres est aussi en préparation.

Contact :

- [thierry.champougny@wanadoo.fr](mailto:thierry.champougny@wanadoo.fr)
- Tél. 06 18 96 51 12 et sur Youtube.

Club du 3<sup>e</sup> âge



Assemblée générale 2025.

Sortie à Ribauvillé.



Lo Scuron - Dom Calmet



Les enfants de l'atelier d'initiation artistique ont exposé leurs œuvres chez les commerçants layens.

Judo - Remise de grade.



Nuit de la lecture.



La bibliothèque dans ses nouveaux locaux.

Lay Multisport



Fitness - Après l'effort le réconfort.

Tennis de table



L'entraînement des jeunes avec leurs encadrants.



Toujours en compétition à plus de 80 ans, bravo !

Repas des aînés



Repas des aînés

Pour fêter l'arrivée du printemps, la commune a invité les personnes âgées de plus de 65 ans à un repas dansant le samedi 6 avril 2024. L'après-midi dansant a été animé par le musicien Bernard Chartogne et le repas a été préparé par Laurence et Pascal Poirot. Excellent !



